



## Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 6 décembre 2005

**Lieu, date :** Le Carcagnou, club house CVMC à 20h00

**Excusés :** P. Monachon, O. Maillard, A. Grangier, P. Thorens, J. Monnier, M. Cardinaux, P-A. Probst, C. Rouselle, J. Christinat, J-L. Brunet, G. Favez, B. Michel, J. & B. Faller, N. Baumgartner, C. Reymond, A. De Montmolin

**Présents :** 18 propriétaires et 3 non propriétaires = 21 membres

### **1 Approbation du PV de l'assemblée générale du 25 novembre 2004**

Le PV ne suscitant aucune remarque, il est accepté à l'unanimité

### **2 Rapport du Président**

Julien Brunet retrace les moments forts de la saison écoulée: Les conditions météo dans l'ensemble furent bonnes et variées. La bise a perturbé le Championnat de série : seules 4 très belles manches ont pu être courues, ce qui a permis de valider in extremis ce championnat. Il remercie la SNNy qui a, malgré ces conditions difficiles, réussi à animer un beau championnat autant à terre que sur l'eau. Au niveau de la participation il constate du côté des "Modernes" une légère augmentation de la participation et note que 5 à 6 bateaux ont des possibilités de gagner, ce qui occasionne de beaux moments sur l'eau. Chez les « Classiques » une légère baisse de la fréquentation est observée. Malheureusement la fréquentation au championnat de Nyon n'était pas à la hauteur... Il semble que les convois vers le petit lac aient dissuadé certains équipages. Le comité souhaite vivement que les 6.5 m après avoir été série internationale, puis lémanique, ne devienne pas qu'une série du haut et grand lac !

### **3 Admissions, démissions radiations**

Pas de changement à signaler.

M. P. Michel regrette que M. D. Chevalley (OLA IV) ne soit pas membre et qu'il ne reçoive les informations de la série. J. Dessieux répond qu'il a sollicité par écrit à deux reprises cette personne afin qu'elle devienne membre sans qu'elle ne donne de réponse.

### **4 Vérification des comptes**

- En l'absence de MM. Patrick Thorens et Christian Monachon, M. Patrick Mégroz et Daniel Voruz sont élus vérificateurs des comptes.
- D. Genton donne les éléments suivants : Le total de la fortune de l'association se monte à CHF 10'584.- dont CHF 950.- proviennent du passage de la "serviette" parmi les membres présents.
- Les vérificateurs ne formulent pas de remarque sur les comptes, qui sont approuvés par l'assemblée. Par contre ils proposent que le CCP et le carnet UBS soient regroupés en un seul compte.

### **5 Régates**

#### a. Validation de la Coupe Internationale

La Coupe 2005 est validée. 27 bateaux ont été classés. Les 3 premiers sont dans l'ordre : Pétreil, Ondine, Coriace.

#### b. Challenges 2005

M. Claude Laval du Pétreil reçoit la coupe ainsi que le Challenge du Ciron contrarié qui récompense le 1er Classique. Encore bravo !

Le comité a reformulé les critères d'attribution du Challenge Fraidieu. Il propose que ce challenge soit gagné par « le 6.5 le mieux classé de la régates de parcours qui réunira le plus grand nombre de 6.5 m SI ». Charge aux skippers de signaler leurs exploits au comité de la série pour que ce dernier puisse en tenir compte lors de l'attribution des challenges. Cette année Coriace l'emporte pour son excellent résultat lors du Bol d'Or.

#### c. Calendrier 2006 : Voir le calendrier annexé ou consulter le site Internet de la série.

#### d. Nouveau certificat de jauge pour la série

La procédure pour l'obtention de la nouvelle mouture du certificat est fonctionnelle. Pour les bateaux déjà jaugés, il suffit de demander à Swiss Sailing une copie de certificat. Pour la délivrance de nouveaux certificats (bateaux neufs, modifiés ou changement de proprio) il faut télécharger le protocole de jauge sur le site, une fois que le jaugeur a entré toutes les caractéristiques du bateau le document est envoyé à Swiss Sailing pour l'enregistrement et la délivrance du certificat.

Question : Comment sont jaugés les 6.5m français ? Actuellement la FFV ne reconnaît plus les 6.5 m. C'est Swiss Sailing qui palie à cette situation... Mais cette question ne trouve pas de réponse claire et définitive.



# Association Internationale des 6.5 m S.I.

## e. Nouvelle jauge ACVL 07

En 2004 chaque voilier aurait dû être jaugé individuellement. Suite aux protestations de notre président, l'ACVL fut d'accord de nous accorder les coefficients uniques (classique & moderne) pour 2004 uniquement. En 2005 par contre chaque 6.5 m devait être jaugé individuellement... Les modernes se retrouvant entre les classes 3 et 4.

La jauge ACVL 07 suscite des espoirs pour notre série; d'abord elle a été étudiée de près par des personnes compétentes qui ont étudié finement les raisons qui font avancer vite un bateau. Il en découle la prise en compte de nouveaux éléments pour déterminer la marche des bateaux. Patrick Mégroz membre de cette commission ACVL nous explique les aspects techniques et les avantages qui découlent de cette nouvelle jauge ACVL. Pour faire court, il semble que cette nouvelle formule convienne beaucoup mieux à notre série. Le président encourage vivement les membres à faire jauger les bateaux en ACVL. Il est important de comprendre que cette jauge ACVL 07 sera peaufinée en fonction des observations faites sur l'eau. Pour que les 6.5 puissent être pris en considération nous devons faire jauger nos voiliers !

## 6 Centenaire de la série

Noël Charmillot retrace les débuts de la série :

- 16.11.1906 le projet d'une nouvelle série de petits voiliers de course transportables est lancé par le Cercle de la Voile de Paris.
- 27.04 1907 le règlement de la jauge des 6.5 m SI est publié.
- 05.01.1908, première participation de trois 6.5m à une régates à Nice, etc...

Le comité propose de fêter le centenaire sur 2006 et 2007. Le programme proposé pour le moment est le suivant : La Coupe d'Argent de Cully se fera sur trois jours (Pentecôte). Le comité et le CVMC sont en train de concocter un week-end festif qui ne comprendra pas uniquement des régates entre deux bouées (parcours de ralliement, visite vers un autre port... ?) Ce premier événement sera l'ouverture du Centenaire. Le deuxième événement sera le Championnat de série 2007. Il aura lieu également durant le week-end de Pentecôte à Thonon, ce qui fait sens historiquement puisque la série fut créée en France. Mais il y a encore largement de la place pour réaliser d'autres projets pour ce centenaire.

Il y a dans l'assemblée des idées pour un concours de plans, un ouvrage sur la série, etc. Le président invite les membres à s'impliquer dans la réalisation de ces idées. Concrètement un courrier sera envoyé à tous les membres pour inviter les intéressés à une séance « spécial centenaire ».

## 7 Penchette

En 2001 la Penchette a été léguée à notre association « pour liquidation ». Suite à la mise en route de l'Association pour la sauvegarde de la Penchette ASP. L'association des 6.5m avait proposé en avril 2004 à l'ASP de reprendre la propriété du bateau et de faire un don pour participer à la rénovation. Toujours sans nouvelles officielles de l'ASP le comité propose aujourd'hui de donner la coque de la Penchette à A. Hostettler qui mènera la restauration quand et comme il l'entend. Alain avait émis le désir de ne pas prendre le mât et les voiles. Le comité propose de les mettre en vente au profit de l'association. C. Laval intervient pour démontrer que mener une restauration est une dépense en temps et en argent conséquente et qu'il serait normal que A. Hostettler reprenne cet armement et qu'il décide s'il veut le remettre sur la Penchette ou le vendre. Cette proposition est largement plébiscitée par l'assemblée.

## 8 Divers

- La Demoiselle a été malheureusement tronçonnée.
- On ignore qui a racheté l'Anémone. Elle se trouve au chantier naval Sartorio pour rénovation.
- Persévérance de N. Baumgartner est à vendre. D'importants travaux sont en cours sur ce canot.
- M. Wamberski a fait de multiples démarches auprès de nos membres, il cherche à acheter un 6.5 m. moderne ou classique... Ce n'est pas clair.
- Le projet de A. Etienne de construction d'un nouveau 6.5 moderne est pour le moment gelé.
- Il semble que certains classiques ne participent pas aux régates en raison de certificat de jauge qu'ils n'ont pas et qui est considéré comme trop cher à obtenir. Noël explique que c'est une mauvaise excuse et que les prix pratiqués pour les 6.5 m. sont parmi les plus bas.
- L'assemblée lance l'idée d'un recensement de tous les 6.5 m. jaugés.
- Pour faire suite à la question de M. Herzog sur la possibilité de transformer facilement le Skippy en 6.5 m., P. Mégroz informe qu'il faudrait en tout cas changer la quille et poser un grément plus haut pour être performant.